

Grèves SNCF : Passe Navigo /carte Imagine R remboursés à 50% en avril et en mai et 25€ en + pris en charge par Idf Mobilités

Île-de-France Mobilités complète le dédommagement SNCF et remboursera 25 € supplémentaires aux Franciliens voyageant sur les lignes ayant le plus souffert.



Après plusieurs mois de grèves SNCF qui ont lourdement pénalisé les Franciliens, Île de-France Mobilités a décidé de faire un geste supplémentaire de 25€ pour rembourser les passes Navigo et 12,5 € pour les passes Navigo Imagine R, pour les lignes ayant été le plus lourdement touchées, en plus des 50% déjà obtenus auprès de SNCF.

Malgré toutes les solutions alternatives proposées dans les zones les plus touchées par l'absence de trains (renfort des lignes de bus, gratuité du covoiturage), la grève perlée démarrée le 3 avril dernier par les agents SNCF a eu de lourdes conséquences sur la vie quotidienne des Franciliens qui ont vécu une galère de plusieurs mois.

En plus du remboursement de 50% du coût mensuel du forfait Navigo et Imagine R, obtenu auprès de la SNCF pour les mois d'avril et mai, Île-de-France Mobilités a décidé de prendre seul à charge un dédommagement complémentaire de 25€ pour les Franciliens résidant ou travaillant sur les lignes desservant la grande couronne et qui ont dû subir sur le mois d'avril un plan de transport inférieur au service minimum prévu de 33%, sans alternative de transport ferré à proximité.

Les utilisateurs de ces lignes ayant fait une demande de remboursement pour les 50% via le site <https://mondedommagement.transilien.com> (site ouvert jusqu'au 22 juillet 2018) n'auront pas de démarche supplémentaire à effectuer. Au total, ils recevront donc un dédommagement 100,20 €, comprenant automatiquement le geste complémentaire de 25€ d'Île-de-France Mobilités.

Sont concernées les utilisateurs des lignes suivantes :

- La ligne R dans son intégralité
- Les branches vers la Ferté-Milon et Longueville-Provins pour la ligne P
- Les branches sud du RER D via Corbeil
- La branche vers Chelles-Gournay du RER E
- La ligne J6
- Les branches vers Mantes et Dreux de la ligne N.